

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	7
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'ouverture en gestion vous offre :

- une réelle initiation aux sciences de gestion, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;
- une initiation à diverses problématiques, tant théoriques que pratiques, de gestion ;
- d'enrichir, par le contact avec les sciences de gestion, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir les sciences de gestion, une discipline différente de celle de sa majeure, et en saisir les spécificités, les fondements et la rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en gestion.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en sciences de gestion.
2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils et méthodes de base des sciences de gestion.
3. Découvrir et saisir la rigueur exigée et faire preuve de cette intégration.
4. Faire preuve d'une capacité de questionnement à partir du raisonnement spécifique aux sciences de gestion.
5. Percevoir les spécificités des sciences de gestion et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

Bloc
annuel

2 3

⊗ Pour tous les étudiants ayant accès à la mineure, à l'exception des étudiants de l'EPL (Ecole polytechnique de Louvain) (30 crédits)

○ Cours fondamentaux (10 crédits)

Avec l'accord du responsable de programme, les bacheliers ayant déjà suivi un ou deux cours équivalents dans leur majeure pourront les remplacer par un ou deux cours de gestion supplémentaires dans la liste au choix "Cours relevant de la discipline de la gestion".

○ LECGE1115	Economie politique	Pierre Dehez Rigas Oikonomou	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
-------------	--------------------	---------------------------------	---------	-----------	----	---	---

○ Cours au choix

Un des deux cours suivants :

⊗ LECGE1114E	Statistiques en économie et gestion 1 - M.-P. KESTEMONT	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1112L	Mathématiques en économie et gestion 1 - P. Lambrechts	Mathieu Van Vyve	45h+30h	6 Crédits	1q	x	x

○ Cours relevant de la discipline de la gestion

Min=20 crédits parmi

⊗ LECGE1113C	Comptabilité 1 - C. Cerrada Cristia, Y. De Ronge, M. De Wolf	Karine Cerrada Cristia	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1213	Marketing ■	Nicolas Kervyn de Meerendré	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1222	Microéconomie ■	Tanguy Isaac Tanguy Isaac (supplée François Maniquet) François Maniquet Eve Ramaekers	45h+15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations ■	Pierre Semal	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1332	Finance	Sophie Béreau Philippe Grégoire (supplée Sophie Béreau)	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x

⊗ Cours au choix

un des deux cours suivants (cours mutuellement exclusifs) :

⊗ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1321	Management humain	Nathalie Delobbe Patrice Gobert (supplée Nathalie Delobbe) Emilie Malcourant (supplée Nathalie Delobbe)	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1315V	Stratégie d'entreprise - A. Vas	Alain Vas	20h+10h	4 Crédits	2q	x	x

⊗ Pour les étudiants de l'EPL (Ecole polytechnique de Louvain) exclusivement :

○ LECGE1115O	Economie politique - P. Dehez et R. Oikonomou	Pierre Dehez	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
--------------	---	--------------	---------	-----------	----	---	---

Bloc
annuel

2 3

○ LECGE1213	Marketing	Nicolas Kervyn de Meerendré	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations	Pierre Semal	30h	4 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1315V	Stratégie d'entreprise - A. Vas	Alain Vas	20h+10h	4 Crédits	2q	x	x
○ LECGE1331	European Economy	Gonzague Vannoorenberghe	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
○ LFSA1290	Introduction à la gestion financière et comptable	André Nsabimana (supplée Gerrit Sarens) Gerrit Sarens	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x

o Cours au choix

un des deux cours suivants (cours mutuellement exclusifs) :

⊗ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1321	Management humain	Nathalie Delobbe Patrice Gobert (supplée Nathalie Delobbe) Emilie Malcourant (supplée Nathalie Delobbe)	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme lgesa100i) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2017-soca1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2017-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2017-reli1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2017-germ1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2017-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2017-math1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2017-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2017-edph1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2017-spol1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2017-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2017-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2017-arke1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2017-fsa1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2017-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2017-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2017-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2017-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2017-hori1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2017-sbim1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2017-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Cette mineure n'est pas accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences économiques et de gestion (ECGE1BA) ou au programme de bachelier en sciences informatiques (SINF1BA), à qui sont proposées des mineures spécifiques en gestion.

Les étudiants des programmes de bachelier en droit (DROI1BA), de bachelier en sciences physiques (PHYS1BA), de bachelier en sciences biologiques (BIOL1BA), de bachelier en sciences géographiques, orientation générale (GEOG1BA), de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur (BIR1BA) ne sont pas non plus autorisés à suivre cette mineure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette mineure ne donne pas accès au master en sciences de gestion ou au master « ingénieur de gestion ».

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sep>)

Faculté

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/espo>)

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

Sigle

SESP

Adresse de l'entité

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](#)

Responsable académique du programme: Manuel Kolp

Personne(s) de contact

- Marie Lefevre
- Cécile Delannay
- Frédérique Rotsaert

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Modalités d'inscription: 1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut demander à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel suivant. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)